Pour diffusion immédiate

**HORAIRE DE NOS SERVICES ET CONSEILS ÉCOLOS POUR LES FÊTES**

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 décembre 2022 – Compo-Haut-Richelieu inc. souhaite annoncer les changements apportés à l’horaire de ses services pour la période des Fêtes.

Horaire des services

Aucune modification n’est apportée aux journées collectes durant la période des Fêtes. Il faut toutefois s’assurer de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte, car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

Les écocentres seront fermés du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.

**Rappels écolos pour les Fêtes**

- Éviter l’achat de produits emballés avec des matières non recyclables et les cadeaux à très courte durée de vie.

- Limiter le gaspillage de nourriture en planifiant le menu.

- Offrir les surplus de nourriture aux invités et congeler ce qui peut l’être.

- Nourrir BRUN’O de tous les restes de table qui ne peuvent plus être mangés.

- Prévoir des contenants pour le déballage de cadeaux afin de trier les matières recyclables, les objets réutilisables (boîtes, choux, rubans, sacs-cadeaux) et les déchets (papier d’emballage métallique, emballages de plastique non recyclables, etc.).

**Sapins**

Les sapins naturels sont acceptés dans les écocentres, à condition d’être dépouillés de toutes décorations et attaches. Ce service est sans frais pour les citoyens du Haut-Richelieu et, à compter de janvier 2023, aux citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville. Pour les entrepreneurs désirant se départir de leurs sapins invendus, des frais s’appliquent, selon les dimensions du chargement.

Certaines municipalités offrent une collecte de sapins à leurs citoyens. Pour plus d’informations, les citoyens sont invités à communiquer avec leur municipalité, à consulter son site web ou encore, celui de Compo-Haut-Richelieu inc., compo.qc.ca <<http://compo.qc.ca>> .

Pour se départir d’un sapin artificiel encore en bon état, on privilégie la réutilisation en l’offrant à un organisme de charité ou on profite des journées de ventes-débarras. S’il est défraîchi, le sapin artificiel peut être déposé en bordure de rue lors de la journée de collecte des gros rebuts non valorisables (une fois par mois).

– 30 –

Source : Cindy Rousselle

 Responsable des communications

 cindy.rousselle@compo.qc.ca <mailto:cindy.rousselle@compo.qc.ca>